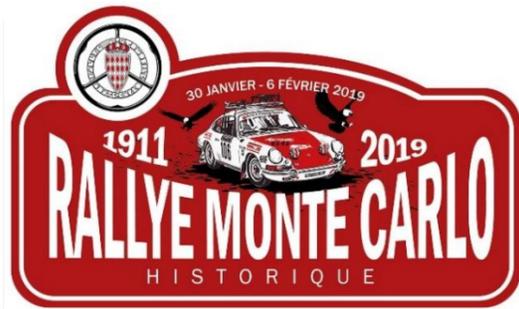


Election du troisième adjoint suite à démission

Suite à la démission de M. REAL José pour raisons personnelles au poste d'adjoint et du Conseil Municipal, une élection a donc eu lieu lors du Conseil Municipal du jeudi 25 octobre 2018. M. THOMAS Yannick a été élu à l'unanimité au poste de troisième adjoint.



Le 22^e Rallye Monte Carlo Historique traversera notre commune

L'Automobile Club de Monaco organise du 30 janvier au 6 février 2019 le 22^e Rallye Monte Carlo Historique. Le rallye traversera notre commune vendredi 1^{er} au samedi 2 février 2019 lors du parcours de Reims-Glasgow. Itinéraires, et heures de passage sur : www.acm.mc

Précisions sur les ordures ménagères

La collecte et le traitement sont aujourd'hui réalisés par le syndicat départemental d'énergie et des déchets de la Haute-Marne (SDED) avenue Foch à Chaumont.

Cette structure est issue de la fusion de deux syndicats : celui de l'électrification et celui du traitement des ordures ménagères (OM) ainsi que des SMICTOM qui réalisaient la collecte.

La compétence « déchets » est une compétence obligatoire de la communauté d'agglomération de Chaumont prise le 1^{er} janvier 2017, avec un délai de cinq ans pour harmoniser le mode de prélèvement.

Cette même année l'agglomération de Chaumont s'est agrandie des communautés de Nogent-Biesles et de Bologne-Vignory ce qui a eu pour effet de mettre la compétence « déchets » en régime dérogatoire et de laisser pour l'instant aux communes la liberté de voter pour la ROM Redevance sur les Ordures Ménagères (part par habitant) ou la TOM, Taxe sur les Ordures Ménagères (prélèvement par rapport aux taxes locales) jusqu'à la décision finale du conseil communautaire qui décidera de l'harmonisation sur l'ensemble du territoire en ROM ou TOM.

Aujourd'hui un habitant de Chamarandes-Choignes paie une ROM de 90 € par personne et par an. Ce prix comprend la collecte hebdomadaire des OM, la collecte par quinzaine des recyclables et l'utilisation libre des déchetteries.

Le transfert de la compétence « déchets » en 2017 par la commune à la communauté d'agglomération est une obligation qui découle de la loi Notre.



Retrouvez toutes les infos locales de notre commune sur notre site internet :

www.mairie-chamarandes-choignes.fr

SARL VOGT Michel et fils

Carrelage Faïence
Dallage pierre Chape fluide

2 rue de la fauconnière
52000 Chamarandes

Tél fixe : 03.25.01.25.43
Tél Michel : 06.82.19.93.71
Tél Aurélien : 06.46.15.78.44

INVITATION

Cérémonie des vœux 2019
Commune de Chamarandes-Choignes

**Vendredi 25 janvier à 19 h 00
à la salle des Hautes-Charrières**

**Bernadette Retournard
et le Conseil Municipal
vous invitent à échanger les vœux
de Nouvelle Année**

Bulletin Communal

Bulletin d'informations communal n°67 – Décembre 2018

Le mot du Maire

Bonjour à tous.

Ce dernier journal de l'année donne l'occasion de faire le point sur 2018.

Les travaux sont toujours des moments forts par l'impact financier et pour les adjoints qui sont sollicités régulièrement : dalle du hangar communal, lampadaires rue du Pâquis Haut, sécurisation de la rue de Chamarandes, enrobés rue des Vergers (rue et trottoirs), enrobés rue Lamartine et assainissement en cours rue du Chemin de Fer.

Un grand merci pour votre patience car Chamarandes-Choignes a été l'objet de déviations qui ont perturbé la circulation.

Moment fort également pour deux grands événements, la fête napoléonienne de septembre et le 11 novembre.

La cérémonie du dévoilement de la plaque de la bataille de Choignes a été un moment de convivialité où les compagnies de reconstituteurs nous ont fait revivre une époque peut-être méconnue de certains mais où la participation intergénérationnelle a été forte.

Le 11 novembre qui finissait les cérémonies du Centenaire a permis de mettre en lumière la correspondance de deux poilus, Gustave Aubert de Choignes et Henri Kern de Chamarandes.

Les deux lettres lues ce jour-là sont d'ailleurs reproduites dans le bulletin (page 2) et sont des témoignages émouvants et exceptionnels pour l'histoire de nos villages.

De même, la présence de la famille australienne du poilu Henri Mathey montre tout l'intérêt que l'on porte à l'histoire de sa famille et surtout la trace indélébile laissée par la Grande Guerre dans les familles du monde entier et dans l'imaginaire collectif.

L'année se terminant, je vous souhaite au nom du conseil municipal, de bonnes fêtes de Noël et tous nos vœux de bonheur et de santé pour 2019.

Je vous invite aux traditionnels vœux de la municipalité le vendredi 25 janvier à 19 h à la salle des fêtes des Hautes Charrières.

Votre Maire,
Bernadette Retournard



État Civil

Naissances

VALVERDE Thaïs
Née le 26/10/2018

GUILLOM Thiago
Né le 01/09/2018

LAINO Chiara
Née le 02/09/2018

PIOT Emy
Née le 13/10/2018

GUEGUEN Candice
Née le 16/11/2018

LEJARD DESSAINT Alexis
Né le 16/11/2018

DE SCHYNKEL Lilou
Née le 17/11/2018

Mariage

Nicolas JOBERT et Angélique BERARD le 01/09/2018

Décès

Mme SCHLOSSER Annie
Décédée le 13/09/2018

M. WOIRGARD Pierre
Décédé le 22/09/2018

De la Davant
Au Val de Marne

CHAMARANDES
CHOIGNES

Sommaire

- Le mot du Maire p.1
- Etat Civil
- Lettres de poilus p.2
- L'info en + p.3
- Vie Locale p.4



EXPLOITANT
DE CARRIÈRES
TRAVAUX PUBLICS
&
PARTICULIERS

Diffusion : 473 exemplaires
Directeur de Publication : B. Retournard
Conception : F. Raby
Comité de relecture : Marie-Ange Thomas,
Emilie Eustache, Marie-Françoise Charton
Ce bulletin vous est offert par nos annonceurs
Imprimé par nos soins sur papier recyclé

Aubert Gustave Adolphe Louis est né le 16 janvier 1894 à Choignes. Il était comptable chez Coustillier à Chaumont. Il résidait 73 rue des Feuillettes à Choignes le Haut en 1911 (actuelle rue Anatole France à Chaumont). Son père, Aubert Edmé Félix, était tailleur de pierre chez Poulot frères. Sa mère, Aubert Augustine, née Laurent était femme au foyer. Il se maria à Golbey (Vosges) le 4 février 1918 avec Elisa Friedmann. Maréchal des logis au 11^e régiment d'artillerie à pied, il décéda le 13 avril 1918 à Fouencamps (Somme). Il fut inhumé au cimetière de Clamart en 1921.

4 avril 1918

Ma petite femme chérie, 7 h du soir.

Je suis en train d'écrire. La lampe est allumée, il fait bon, le feu ronfle, je fume une pipe. Je me suis remis à fumer, c'est un peu forcé, c'est si dur d'être si loin de sa petite femme.

Autour de moi, bavardent mes poilus. Il y a le cuistot en train d'amuser les autres, il est saoul depuis trois jours. C'est un auvergnat. Quand il touche son prêt, il ne dessaoule pas tant qu'il a un radis. Il raconte que dans le civil, c'est la même chose. Tu parles d'un plaisir d'être marié avec un zoza pareil. Enfin il en faut de toute façon. Toi ma chérie tu n'en as pas un comme ça. Tu dois être heureuse d'avoir un grand mari qui t'aime, qui ne fait qu'un seul être avec toi.

Je ne comptais pas avoir le bonheur de te lire aujourd'hui puisque hier j'ai reçu tes lettres du samedi et de Pâques. Mais j'ai eu le plaisir de recevoir une lettre égarée du 29 mars. Elle y a mis du temps. Tu me demandais si je suis enrhumé, pas le moins du monde, chérie, pas le moindre enrrouement.

Je suis très fort de la poitrine. Les perms sont toujours arrêtées. Je voudrais bien vivement qu'elles reprennent. C'est du retard pour la prochaine. J'ai reçu ce soir des nouvelles de Marcel Descharmes, sergent du Génie qui est venu boire une bouteille avec nous à Chaumont. Il t'envoie le bonjour.

*Moi je vais te dire bonsoir, et continuer à penser à toi. Bien des choses à ta famille. Je t'aime, bons baisers
Gustave*

KERN Jean Henri Léon est né le 13 décembre 1882 à Noyers (Haute-Marne) de Frédéric Kern (manœuvre) et Marguerite Fath. Il épousa Maria Poisot à Sarrey le 10 novembre 1906. Au recensement de 1911, le couple est exclusier à Chamarandes. Il a une petite fille, Marguerite (grand-mère de Joël Hobeniche). Décédé le 28 septembre 1915 à l'hôpital de Noeux les Mines (Pas-de-Calais), il appartenait au 20^e bataillon de chasseurs à pied. Monsieur le Maire de Chamarandes, M Mougins a annoncé le décès à sa veuve le 11 octobre.

Voici une lettre du 12 août 1915 que Marguerite a reçu de son père sur une carte postale :

*Ma chère Margot,
Je réponds à ta carte, je vois que tu es en vacances. Tu dois être contente de pas aller à l'école. Tu pourras garder ta petite sœur que tu aimes bien et aider ta maman et tu pourras penser à ton papa dans les moments que tu voudras.
Ma chère fille, je suis toujours dans les tranchées pour quelques jours. Je me porte bien. Je pense que tu es de même.
Je ne vois plus rien à te dire que je t'embrasse bien fort et ta petite sœur aussi.
Ma petite Margot tu embrasseras ta petite maman pour moi.*

Ton papa qui t'aime.

Henry



Mairie

24 rue de Chamarandes
BP 2094
52904 Chaumont Cedex

Tél : 03 25 32 22 73

Télécopie : 03 25 02 98 36

E-mail : chamarandes-choignes@wanadoo.fr

Les inscriptions sur les listes électorales pourront se faire pendant les heures de permanences habituelles

GARAGE AUTO CHOIGNES
MARTINS MARIO
GARAGE AD EXPERT
VENTE DE VEHICULES VN - VO
DEPANNAGE - ENTRETIEN REPARATION TOUTES MARQUES
CHEMIN DES JARDINS - 52000 CHOIGNES
TÉL. 03.25.01.12.10 - FAX : 03.25.03.28.43
www.autochoignes.multimarque.fr autochoignes@orange.fr

MESSE DE NOEL

Le 24 décembre 2018
à 19h30
à l'église de Choignes



Quand vous vous rendez dans les cimetières chaumontais, à la Toussaint, vous rencontrez les quêteurs du Souvenir Français qui vous sollicitent pour que vous donniez votre obole. L'argent recueilli va permettre de financer les activités de l'association et en particulier la plus importante, l'entretien et la réhabilitation des tombes des personnes mortes pour la France. Ainsi, plusieurs sépultures ont profité des soins du Souvenir Français sur Chamarandes et sur Choignes. La dernière en date (fin mai 2018) est celle de Maurice Marot, située dans le cimetière de Chamarandes. Nous vous proposons sortir de l'anonymat ce monsieur.

Maurice Marot est né à Ecot-la-Combe le 10 mai 1887, de Paul Marot (1859 - 1936), instituteur alors en poste à Ecot et de Laure Doré (1867 - 1898). Son père est arrivé à Chamarandes vers 1895. Maurice n'est pas inhumé dans cette tombe, il repose à la nécropole nationale de Sainte-Croix-aux-Mines. Une sœur, Léonie, naîtra en 1890 à Ormoy sur Aube. Elle décèdera à Fitz-James (60) en 1959. Ses parents habitaient Place de l'Église à Chamarandes (au 4 ou au 7 selon les divers documents).

Dans le registre de recensement de 1901, il est déclaré employé de commerce chez M. Wilhélem à Chaumont. Il a alors 13 ans.

Il épousera le 25 octobre 1913 à la mairie du XVIII^e arrondissement de Paris Mlle Marguerite, Marie, Charlotte Levilain. Il réside à Paris puis à Bois-Colombes (Seine) à partir de février 1914.

Plongeons-nous dans son registre matricule pour en savoir plus sur son parcours militaire. On y apprend qu'il mesurait 1,69 m et qu'il était blond aux yeux châtain. Son degré d'instruction générale était de niveau 3 (sait lire, écrire et compter !) et militaire de niveau « exercé ».

Ses services :

« Engagé volontaire pour trois ans le 30 avril 1906 à Paris à la mairie du 4^e arrondissement de Paris, au titre du 38^e Régiment d'Infanterie (basé à Saint-Étienne et Lyon). Arrivé au Corps et soldat de 2^e classe le 4 mai 1906. Immatriculé sous le n° 6909... ». Il sera rayé des contrôles de l'Armée le 24 mai 1907 à la suite d'un problème de santé semble-t-il.

« Incorporé au 35^e Régiment d'Infanterie (Belfort) à compter du 6 octobre 1908 comme appelé. Arrivé au Corps le dit-jour et immatriculé sous le n° 13224. Soldat de 2^e classe le 6 octobre 1908. Certificat de bonne conduite accordé. » Il sera versé dans la réserve de l'armée active le 7 septembre 1909.

Lors de la mobilisation générale du 1^{er} août 1914, il sera « rappelé à l'activité » au 221^e régiment d'infanterie de Langres sous le matricule 015878. Il arrivera au Corps le 3 août 1914. Le régiment fera mouvement pour Épinal le 6 août. Le 21 août, le régiment est engagé à Sainte-Marie aux Mines (68). Maurice y sera fait prisonnier et blessé. Il décèdera de ses blessures (le jour-même). Il sera inhumé par les autorités allemandes à Sainte-Croix-aux-Mines (*Sankt Kreuz im Leberthal* en allemand). Déclaré décédé le 21 août 1914 par jugement déclaratif du Tribunal de la Seine le 31 mars 1920. À noter que dans le Journal de Marche du régiment, il figurera comme disparu. Ce même jour, le 221^e RI a un officier tué, 4 officiers blessés, et un disparu. La troupe, 26 tués, 124 blessés et 80 disparus. Seuls trois sont signalés prisonniers.

Son nom figure à la nécropole nationale de Sainte-Croix-aux-Mines, sur le monument aux morts de Chamarandes et dans le livre d'or du Ministère des pensions à Bois-Colombes.

Sources : Archives départementales de la Haute-Marne, Archives de Paris, Mémoire des Hommes, Mémorial GenWeb, Mairie de Chamarandes-Choignes,



Avant les travaux



Après les travaux